

Règles d'indexation

Danielle Noiseux

Index, 1987

Index des volumes XXXI-XL (juin 1977 - printemps 1987)

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/305681ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/305681ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Noiseux, D. (1987). Règles d'indexation. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 7–8. <https://doi.org/10.7202/305681ar>

Règles d'indexation

L'indexation analytique des volumes 31 à 40 de la *Revue d'histoire de l'Amérique française* a été effectuée en vocabulaire libre. Dans la mesure du possible, le vocabulaire de l'auteur a été retenu. Ceci a permis d'atteindre un haut niveau de précision et de spécificité dans l'indexation. L'usager est avisé de rechercher le sujet le plus spécifique sous lequel un article devrait apparaître.

Tous les articles ont été indexés sous plusieurs sujets afin d'en faciliter le repérage. Il n'y a pas de limite au nombre de mots-clés assignés à chaque document. Règle générale, les concepts-sujets retenus devaient être développés dans un paragraphe ou plus de l'article. De même, l'évocation seule des noms propres de personnes, de lieux ou d'associations ne suffisait pas à en faire des expressions à retenir. Ces noms propres devaient faire l'objet d'un développement dans l'article. Ce critère de choix vise à éviter de signaler des documents n'abordant que très superficiellement certains sujets.

Les circonstances de lieu particulières au sujet du document ont été indiquées afin de permettre à l'usager de mieux évaluer la pertinence du document.

Les circonstances de temps ne sont identifiées que lorsque l'article indexé traite d'un sujet ayant cours à l'époque de la

Nouvelle-France. L'indication de temps ne se retrouve jamais en entrée principale mais comme élément explicatif d'un sujet.

Les caractéristiques méthodologiques de chaque document ne sont pas indiquées, sauf si ces caractéristiques sont développées dans le texte de l'article.

Quoique la terminologie de la discipline soit généralement bien fixée, il peut subsister certaines différences pour désigner un sujet. Un contrôle des synonymes s'est avéré nécessaire afin de favoriser la cohérence de l'indexation. Des renvois «voir» ont été indiqués lorsque deux termes ayant le même sens étaient utilisés dans un même article ou dans des articles différents. La sélection des termes est le fruit d'un choix raisonné. La règle suivie dans toute la mesure du possible fut de choisir le terme le plus familier au chercheur, celui qui normalement viendrait le premier à son esprit sur la base du vocabulaire courant de la discipline. Des renvois «voir aussi» ont également été insérés dans la mesure où ils pouvaient augmenter les probabilités de repérage.

Les entrées principales sont formées d'expressions simples ou composées. Les substantifs ont toujours été employés comme premier mot. Par contre, des adjectifs le complètent fréquemment. Les entrées principales comprennent des sujets, des noms

8 Revue d'histoire de l'Amérique française

de personnes, d'associations, de projets de recherche, des titres de périodiques ou des noms de lieu.

Dans le cas d'une expression composée sujet, l'inversion a parfois été utilisée pour mettre en évidence le mot le plus pertinent ou le plus significatif. Quant les deux termes étaient significatifs, on a effectué leur permutation afin d'assurer également le dépistage sur le deuxième terme.

Les noms propres de personnes ont été inversés pour mettre en évidence le nom de famille. Les fonctions qu'elles occupent et qui sont mentionnées dans l'article sont indiquées entre parenthèses.

Les noms d'associations, d'organismes ou de projets de recherche sont inscrits au long, sans inversion. Il n'y a donc aucune utilisation de sigle.

Il n'y a pas de règle absolue régissant l'emploi du nombre. Le sens courant donné à un mot-clé et la forme d'écriture généralement utilisée ont régi l'emploi du singulier ou du pluriel.

Des éléments explicatifs suivent fréquemment les termes de l'entrée principale. Ils constituent les différents aspects sous lesquels les mots-clés principaux sont traités.

L'index suit un mode de classement alphabétique, selon les règles de la langue française.

Ces points constituent les principales règles d'indexation utilisées. Un texte décrivant en détail les politiques suivies est disponible à l'Institut d'histoire de l'Amérique française.

J'ose espérer que cet outil de recherche saura satisfaire tous les utilisateurs de la revue.

Danielle Noiseux
(m.a histoire, m.a. bibliothéconomie)